

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Psychopédagogie et Méthodologie générale	Niveau d'études : B
	Nombre de crédits ECTS : 10
Nombre de périodes : 120	N°UE : 1306 Code de référence : 9810 16 U36 D4

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>1) <u>Titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement</u></p> <p><u>Source</u> : Décret du 11-04-14 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (et ses modifications).</p> <p>La réglementation impose à l'étudiant de détenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soit un titre qui, selon la législation en vigueur, lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ; ▪ soit une attestation d'occupation d'une fonction rémunérée dans l'enseignement. <p>2) <u>Capacités préalables requises</u></p> <p>Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :</p> <p><i>à partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant et en respectant les règles de syntaxe et d'orthographe courantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'exprimer oralement et par écrit de manière cohérente et pertinente dans des situations de communication variées ; ▪ identifier et restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite ; ▪ produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position à leur propos ; ▪ transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et au destinataire du message. <p>Titres pouvant en tenir lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soit l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement 9810 11 U36 D3 « Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement » ; ▪ soit le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) ; ▪ soit être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur. <p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</p> <p>/</p>

Objectifs :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, pour les différents niveaux et types d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur, auxquels il peut avoir accès, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle :

- d'acquérir et de mobiliser des connaissances scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation, en particulier de la pédagogie, de la méthodologie, de la docimologie et de la psychologie en vue d'effectuer des choix réfléchis ;
- d'identifier des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage adaptés aux acquis d'apprentissage visés et aux apprenants ;
- d'évaluer l'activité réalisée en fonction des objectifs poursuivis et des finalités envisagées ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique.

Contenu du cours :

Le cours s'articule autour de 4 thèmes.

- Pédagogie et méthodologie générale.
- Psychologie des apprentissages.
- Evaluation des apprentissages.
- Psychologie de l'adolescent et de l'adulte appliquée à l'enseignement.

Bibliographie :

Quelques ouvrages intéressants.

- BEE, H. et BOYD, D., *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain*, Montréal, Editions du Renouveau Pédagogique, 2008, 468 p.
- CHAMBERLAND, G. et al., *20 formules pédagogiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 176 p.
- HERVIEU-WANE, F., *Guide du jeune enseignant*, Auxerre, Sciences Humaines Editions, 2009, 288 p.
- ROEGIERS, X., *L'école et l'évaluation. Des situations pour évaluer les compétences des élèves*, Bruxelles, De Boeck Université, 2006, 367 p.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Anne DEHON
Mme Laurence DELANNAY

METHODOLOGIE

Les méthodologies utilisées sont diverses et adaptées aux notions abordées (behaviorisme, constructivisme et socioconstructivisme).

MODES D'EVALUATION

En cours de formation, les étudiants sont soumis à des évaluations orales et écrites formatives.
En fin de parcours, les étudiants sont soumis à une évaluation écrite certificative.